

Congrès de la pépinière viticole en Avignon

Une filière dynamique fière de son savoir-faire et de ses engagements qualité

Le Congrès de la Fédération française de la pépinière viticole (Ffpv), qui s'est tenu les 22 et 23 octobre en Avignon, a battu le record de participation : plus de 250 pépiniéristes de tout l'Hexagone ont assisté à ce Congrès, séduits par un programme riche d'informations et d'avancées de première importance

À la tribune, de gauche à droite : Jean-Pierre Van Ruyskensvelde, directeur général de l'IFV, Eric Allain, directeur général de FranceAgriMer, Joël Francart, adjoint au sous-directeur de la qualité et de la protection des végétaux, David Amblevvert, président Ffpv, Patrice Gentié, secrétaire général Ffpv, Jean-François Roussillon, viticulteur et vice-président de l'IFV, Giovanni Varelli, président du syndicat du Vaucluse, organisateur du Congrès



David Amblevvert, président de la Ffpv, s'est félicité de la présence de deux représentants viticulteurs, une première, du directeur général de FranceAgriMer et d'un représentant du ministre.

On retiendra de ce Congrès, plusieurs grandes orientations.

Un plan de compétitivité pour répondre à des enjeux majeurs

Marie-Catherine Dufour, directrice du Pôle Aquitaine-Charentes de l'IFV, a présenté le plan de compétitivité qui résulte d'un long travail de concertation des pépiniéristes.

« Une véritable pépite au niveau des fédérations régionales » annonce Thierry Mazet, directeur agriculture au Conseil régional d'Aquitaine, membre du conseil spécialisé et coordinateur national à l'association des régions de France du groupe viticole.

Les atouts de la filière sont importants : 1er pays producteur mondial avec 200 millions de plants en 2014, un grand nombre d'entreprises très réactives, la notoriété internationale de la marque Entav-Inra®, la diversité de la production et les complémentarités régionales, un savoir-faire mondialement reconnu... mais sa production est atomisée, le contexte économique peu favorable, les formalités administratives lourdes, ses coûts de production sont les plus élevés, d'où une baisse de compétitivité.

Le projet est ambitieux et va nécessiter 15 millions d'€ d'investissement sur 5 ans, pour adapter les produits à la demande de la viticulture répondant aux nouveaux défis :

- développer de nouvelles variétés résistantes aux maladies, permettant ainsi de diminuer les intrants,
- une accélération de la mécanisation pour limiter la pénibilité et gagner en compétitivité
- une assistance au triage et au débouturage, une machine à planter et arracher la pépinière par exemple
- des bâtiments plus modernes
- l'optimisation de la gestion de l'eau ... le tout devant répondre à la double performance économique et environnementale.

C'est maintenant aux syndicats régionaux de s'approprier le plan, de l'adapter à leurs besoins avant de se tourner vers leur Région pour des financements via les conseils régionaux.

Une actualité rassurante : aucun plant flavescent en pépinière au cours des 5 dernières années !

Un plan d'observation du développement de la Flavescence Dorée est en place au niveau national. A la question posée par le président David Amblevet à FranceAgriMer « à l'heure où la flavescence est au cœur de l'actualité et préoccupe toutes les régions viticoles, pouvez-vous nous dire si, au cours des 5 dernières années lors des contrôles ampélographiques, vous avez recensé des plants flavescents en pépinière ? ». La réponse a été clairement : " NON ".

La totalité des plants de l'ensemble des pépinières françaises indemnes sur 5 ans (soit 1 milliard de plants !), c'est une nouvelle affirmation du haut niveau qualitatif du matériel végétal.

Réévaluer les cotisations pour prospector les vignes mères

Le Conseil d'Administration du 18 mars 2014 a en effet voté favorablement pour une augmentation des redevances de 40 % sous condition que FranceAgriMer prospecte à l'égard de la Flavescence Dorée, annuellement, 50 % du parc vignes mères greffons, réparties géographiquement sur tout le territoire. Cette mesure pertinente pour la filière viticole a été confirmée au Congrès d'Avignon par Eric Allain, directeur général de FAM.



Un logo créé pour la Ffpv



« Pour renforcer la visibilité de nos actions et rénover l'image de la fédération, nous avons souhaité nous doter d'une nouvelle identité visuelle, avec un logo et une signature qui nous représentent vraiment. Nos valeurs transparaissent dans la base large du logo, stable et bien ancrée dans le terroir, socle des vignobles tant de plaines que de coteaux, le côté arrondi et englobant, symbolique de l'action fédératrice de la Ffpv, les grains de raisins de trois couleurs, indiquant que nous élaborons des plants pour toutes les productions, et, au

milieu, des rangs bien réguliers de pépinière, représentatifs de la rigueur des pépiniéristes français.

Quant à la signature, elle affirme sans détour que notre profession est bien : À l'origine... », explique Patrice Gentié, secrétaire général.

A noter enfin l'ouverture imminente d'un site internet : www.ffpv.fr

Parmi les temps forts de ce Congrès, signalons que le CIP (Comité International de la Pépinière, dont le siège social est en Autriche) a tenu là son Assemblée Générale, sous la présidence de Gilbert Jenny : l'occasion d'échanger entre voisins européens sur les problématiques techniques, réglementaires et économiques majeures de la pépinière.